RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE | DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 18 et 25 NOVEMBRE 1962

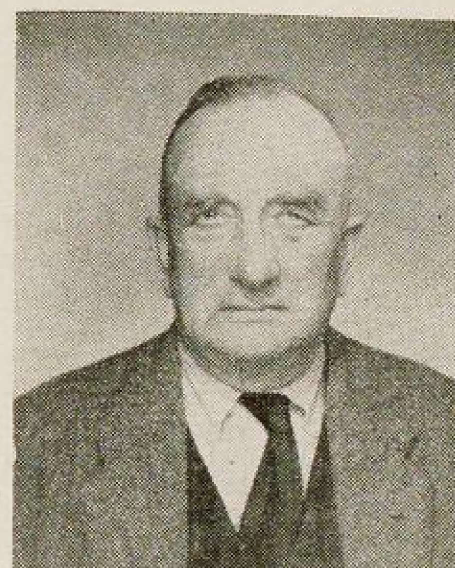


Raymond VILLATTE

Président de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire

Vice-Président de la Fédération Départementale des Exploitants Agricoles

Indépendant-Paysan



Louis BLOT

Secrétaire général-adjoint de la Chambre d'Agriculture

Délégué technique auprès de la Chambre de Commerce d'Indre-et-Loire

Remplacant éventuel

Électrices, Électeurs,

Vous êtes appelés à désigner le Représentant de votre Circonscription à l'Assemblée Nationale.

Cette consultation électorale revêt une très grande importance.

Vous devez confier vos intérêts les plus légitimes, vos aspirations les plus justifiées, à un homme résolu à leur consacrer toute son énergie.

Candidat INDÉPENDANT - PAYSAN, je me présente à vos suffrages avec la volonté de poursuivre, sur le plan parlementaire, l'activité que je mène depuis plusieurs années, sur le plan départemental comme à l'échelon national, dans le domaine économique et social.

M. Louis BLOT, mon collègue de la Chambre d'Agriculture, qui administre avec clairvoyance et beaucoup de dévouement sa commune de Saint-Cyr-sur-Loire m'apporte, en sa qualité de suppléant, sa caution et son appui personnel.

Nos activités professionnelles, notre vie quotidienne sont étroitement liées à la constante et rapide évolution du monde moderne.

Cette évolution est nécessaire et conforme aux aspirations humaines ; aussi doit-elle, pour le plus grand bien de tous, se réaliser dans l'équilibre et l'harmonie.

C'est pourquoi je consacrerai notamment mes efforts :

En matière économique :

— Pour une politique d'expansion de tous les secteurs économiques du Pays, dans laquelle notre Agriculture, débouché important de l'Industrie, trouvera LA PARITÉ avec l'ensemble des activités indispensables à la vie de la Nation ;

— Pour une décentralisation administrative qui favoriserait cette expansion, en permettant la réalisation plus rapide des programmes régionaux de modernisation et d'équipement ;

— Pour une fiscalité simplifiée et équitablement répartie, libérant les commerçants et les artisans des tracasseries administratives dont ils sont l'objet.

Sur le plan social :

— Pour un Progrès Social permettant la protection effective de la Famille, l'évolution des Jeunes, et assurant une aide efficace aux personnes âgées ;

— Pour une solution positive au Problème du Logement dans le rythme accru de la construction et dans la rénovation de l'Habitat Rural ;

— Pour le développement accéléré de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle accessibles à tous.

Dans le domaine extérieur :

— Pour un Marché Commun qui soit le moyen effectif de favoriser l'expansion économique de notre Pays, par la création de débouchés nouveaux ;

— Pour une Europe unie, apportant sa loyale collaboration au soulagement des misères humaines et au rayonnement de la Paix dans le monde.

Enfin pour que chacun vive dignement de son travail dans une France forte et prospère.

Raymond VILLATTE
INDÉPENDANT - PAYSAN

Louis BLOT
Remplaçant éventuel

Imp. S.A.T.R. — TOURS